



Paris, le 20 Octobre 2009
QUAND PC30 FACILITE LE TELETRAVAIL

Ce nouveau Service d'Assistance au Télétravail (S.A.T.) lancé par le leader français des services numériques vise à maintenir le Plan de Continuité d'Activité (PCA) de l'entreprise en préparant les salariés et les managers au télétravail.

Depuis trois mois, le Ministère du Travail incite les entreprises « à mettre en place un Plan de Continuité d'Activité, notamment par le recours au télétravail ». Mais comme le souligne Gianbeppi Fortis, Président du directoire de PC30, cette recommandation doit s'accompagner d'une mise en garde : « Le télétravail ne s'improvise pas et peu d'entreprises y sont préparées. Le transfert d'une partie de l'activité sur un poste à domicile comporte à la fois des exigences et des risques : Il faut s'assurer des caractéristiques du PC personnel, de sa protection, de ses possibilités de communication, de la cohérence des logiciels installés... »

Si l'actualité donne un sens particulier à ce nouveau service d'assistance au travail à distance, les responsables de PC30 précisent cependant que « S.A.T. a été élaboré il y a six mois pour répondre aux besoins croissants d'assistance informatique de la part des entreprises. Si 5 % des salariés sont répertoriés comme télétravailleurs nomades réguliers, des centaines de milliers d'hommes et de femmes travaillent à domicile à partir de leur propre PC, à un moment de la semaine. Pour ces télétravailleurs intermittents, pas question d'être « plantés » par un problème informatique ».

Au delà de la prévention ou de l'obligation dictée par les circonstances, le groupe PC30 se dit convaincu que le télétravail va se développer en France comme il l'a fait dans d'autres pays européens.

L'objectif de ce nouveau service est donc de préparer les salariés et les managers à télétravailler ensemble « en toute sécurité et dans les meilleures conditions ».

Proposé sous forme de forfait, S.A.T. comprend :

- L'installation et la maintenance des équipements informatiques (Laptop, Desktop...)
- L'étude et l'analyse des postes de travail,
- L'installation, le paramétrage des connections ADSL,
- L'installation des clients VPN, (réseau privé virtuel)
- Le test de fonctionnement,
- L'assurance d'une assistance téléphonique, soit après l'intervention sur site, soit pour accompagner le salarié lors de l'installation d'un client VPN, par exemple.

Ce nouveau service est disponible ponctuellement, afin par exemple d'anticiper un risque de pandémie ou sur abonnement, dans le cadre de la mise en place d'une véritable organisation de télétravail.

A propos de PC30 :

Le Groupe PC30 est le leader français des services numériques.

Sa mission : faciliter l'utilisation au quotidien de l'outil informatique auprès des particuliers et des entreprises : soucis d'installation, virus, pannes, liaison Internet, besoins de formation...

Avec plus de 1 500 000 interventions à son actif en 5 ans, PC30 se positionne comme le leader incontestable du marché des services numériques. Organisé autour d'agences de proximité, PC30 couvre actuellement la totalité du territoire en France, Italie, Pays-Bas, Belgique et vise à terme une couverture européenne. www.pc30.fr.

PC30 est une société cotée au Marché Libre de la Bourse de Paris ISIN FR0010263335 – code MLPCT